

Publication / « Enfants, adolescents et jeunes adultes : troubles précoces du développement et invalidité »

Enfants, adolescents et jeunes adultes : troubles précoces du développement et invalidité

Rapport de recherche, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne, 2015, 143 pages



Le Conseil fédéral a adopté le rapport des expert-e-s et les 8 recommandations d'action pour améliorer la situation des personnes atteintes d'autisme en Suisse.

L'équipe de recherche :

- Prof. Andreas Eckert - Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, Zurich
- Prof. Christian Liesen - Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, Zurich
- Prof. Evelyn Thommen - Haute école de travail social et de la santé, EESP, Lausanne
- Prof. Véronique Zbinden Sapin - Haute école de travail social Fribourg, HETS-FR

Parmi les mesures susceptibles d'améliorer la situation des personnes atteintes d'autisme, les experts ont relevé une meilleure formation spécifique pour les professionnels en contact avec des enfants ou des jeunes autistes. Autres points cités, une meilleure coordination entre les différentes offres institutionnelles, ou encore des offres de coaching destinées aux enseignants. Des coopérations entre cantons peuvent être judicieuses pour assurer la couverture des besoins. Par ailleurs, il faudrait garantir le financement des offres pour toutes les familles une fois le diagnostic posé.

La plupart des recommandations émises ne relèvent toutefois pas de la compétence de la Confédération. Coordonné par l'OFAS, un groupe de travail comprenant des représentants des cantons, de la Confédération et des autres acteurs concernés (associations de parents, sociétés médicales) sera chargé de passer en revue les recommandations exprimées dans le rapport afin de développer une vision commune, de définir les axes d'intervention, et de rendre compte au Conseil fédéral des résultats des travaux d'ici fin 2016.

Le rapport [en ligne](#)

En savoir plus sur [cette page du site de la HETS-FR](#)